

SAINT-QUENTIN / Demande de protection de la Pilule

Décision imminente

Le sort du château de la Pilule devrait se décider d'ici la fin du mois, voire début juillet.

TOUJOURS menacé de démolition par un promoteur qui souhaite construire une maison de retraite à sa place, le manoir Art déco de Saint-Quentin pourrait bénéficier d'une inscription ou d'un classement au titre des Monuments historiques.

La demande de protection du château de la Pilule, déposée par les défenseurs, notamment leur chef de file Karine Bernard, se trouve entre les mains du préfet de Région à qui il revient de trancher.

Pour le guider dans sa décision, il dispose des conclusions de la Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) qui s'est réunie le 30 mai. Composée d'experts, de membres d'associations, d'élus et de membres du service des Monuments historiques, la commission est chargée d'examiner les demandes de protection et de rendre un avis favorable ou pas. Diffi-



La Pilule sera-t-elle à l'abri des bulldozers ?

cile d'affirmer pour l'instant dans quel sens a penché la CRPS concernant la Pilule.

Si le classement était retenu, le manoir se retrouverait automatiquement à l'abri des bulldozers.

S'il s'agit d'une simple inscription, elle ne suffira pas juri-

diquement pour empêcher une démolition. En revanche, elle pourrait peser symboliquement sur la conclusion définitive de la vente au promoteur, également imminente.

Surtout, elle pourrait alimenter une autre procédure en

cours au niveau du ministère de la Culture ; les défenseurs de la Pilule ayant aussi déposé une demande de classement d'urgence. Décision que seul le ministère peut prendre et qui mettrait fin au suspense.

C.F.

REIMS / Accident sur l'A34

Cinq blessés dans une collision

Difficile. Très difficile même d'accéder à la cité des Sacres hier pour les automobilistes qui circulaient sur l'A34 dans le sens Charleville-Reims. A hauteur de la zone industrielle de la Croix-Blandin, hier matin, pas moins de six véhicules sont entrés en collision. Très fréquemment, cet axe a été rapidement totalement bloqué.

Sur place, cinq personnes ont dû être secourues, dont une grièvement touchée. Elle

a d'ailleurs été transportée au centre hospitalier de la ville par les services du Smur. Au total, l'autoroute a été coupée dans un sens de circulation durant près de deux heures.

Une déviation a été mise en place. Les automobilistes et les camions ont été contraints de passer par la zone industrielle Farman pour poursuivre leur route. Une belle pagaille qui aura engorgé toute une partie de la ville une bonne partie de la matinée.



L'autoroute a été coupée dans un sens de circulation pendant près de deux heures.

ARDENNES / Abattus fin mai

Deux nouveaux blaireaux tuberculeux



Trente-sept blaireaux ont été abattus récemment dans les Ardennes.

Le plan de lutte contre l'infection de tuberculose bovine sur les Ardennes se poursuit avec la découverte de deux nouveaux cas de blaireaux infectés, un mâle et une femelle, tous deux abattus il y a tout juste un mois, le 26 mai, sur la commune de Contreuve, près de Semide, dans le canton de Vouziers.

Rappelons que le blaireau est accusé de propager cette maladie qui a déjà occasionné l'abattage de plusieurs centaines de têtes de bétail dans les Ardennes.

Jusqu'alors, l'ensemble du troupeau auquel appartenait chaque animal malade était abattu. Une disposition assouplie il y a une quinzaine de jours par la mise en place d'un protocole ne prévoyant plus que l'éradication des seuls animaux malades.

Mais côté blaireau donc, la mansuétude n'est toujours pas de mise, et ne le sera vraisemblablement

pas compte tenu de ces deux nouveaux cas avérés. Les derniers chiffres officiels font état de trente-sept blaireaux tués sur l'ensemble du département : « Parmi eux, vingt-deux résultats négatifs, quatre positifs et onze en attente de résultat. »

Concernant plus précisément les deux derniers blaireaux infectés, la préfecture « confirme une proximité entre ces deux nouveaux prélèvements » et leurs deux congénères, également porteurs de la tuberculose, abattus « dans les foyers de Semide et Sugny. Les arrêtés définissant les périmètres de surveillance sur la faune sauvage, autour des foyers bovins, et précisant les mesures appliquées autour des terriers des blaireaux détectés infectés vont être mis à jour. La détection de ces deux derniers cas ne devrait toutefois pas entraîner de modification de ces périmètres, dans la mesure où ils se situent dans le secteur déjà considéré comme à risque. »

L'AISNE
NOUVELLE
organise un

AstraZeneca



**FORUM
SANTÉ**

**MERCREDI 26
JUN 2013**

18h15 → 20h

**Palais de Fervaques
SAINT-QUENTIN**



CONFÉRENCE · DÉBAT

Les maladies respiratoires

La recrudescence de la bronchite pneumo-obstructive

Youssef DOUADI / Chef du service pneumologie et maladies infectieuses du Centre Hospitalier de Saint-Quentin
Charles DAVEN / Proticien hospitalier - Chef de pôle pneumologie et maladies infectieuses du Centre Hospitalier de Saint-Quentin

En raison du nombre limité de places disponibles.
Merci au préalable de vous inscrire pour participer à cette conférence · débat
par téléphone au 03 23 06 36 90 ou par email à swadbled@cop-regies.fr

Posez vos questions dès maintenant par email à dgrqc@ch-stquentin.fr